

COMMUNE DE SAINT-IGEST

BULLETIN MUNICIPAL janvier 2019



BONNE ANNÉE

Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche
20 janvier 2019 à 11h.

Rendez-vous pour tous les habitants et amis de
St Igest à la salle des fêtes pour un vin d'honneur.

Informations sur la commune

Population au 1er janvier 2019 : 200 habitants

Superficie de la commune : 1 172 ha

Longueur de voirie communale : 29 824 m

Secrétariat de mairie

Ouvert les Lundi/Mardi/Mercredi/Vendredi : 9h-12h

Secrétaire : Béatrice MUNOZ

Tél : 05.65.81.62.69

mairie.saintigest@orange.fr

Décisions du Conseil Municipal en 2018

- ⇒ Vote des taxes foncières : taux identiques à 2017
 - . Taxe habitation : 7%
 - . Taxe foncière bâti : 11 %
 - . Taxe foncière non bâti : 126.37 %
- ⇒ Adhésion groupement de commande avec Syndicat des eaux de Montbazens pour entretien des poteaux incendie
- ⇒ Inscription au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- ⇒ Vente terrain à la SNCF
- ⇒ Participation aux frais de cantine de l'école de Salles-Courbaties et aux frais de scolarité pour enfant domicilié sur la commune
- ⇒ Plusieurs avis sur décisions prises par la communauté de communes du Grand Villefranchois
- ⇒ Participation voyage scolaire école de Villeneuve
- ⇒ Aide financière aux communes sinistrées de l'Aude
- ⇒ Motion soutien pour l'occitan dans les médias régionaux

Projets réalisés en 2018

Formations aux gestes de premiers secours

Coût pour 2 formations : 300 €

Numérisation du cimetière

Le cimetière a été pris en photo aérienne avec un drone.

Les concessions sont toutes identifiées et numérotées à partir d'un plan fiable.

Un caveau communal sera construit pour d'éventuelles sépultures dans le cas de familles qui n'ont pas de concession.

Voirie

Les travaux à réaliser sont décidés par le conseil municipal dans la limite d'une enveloppe annuelle.

Le marché est signé et payé par la communauté de communes.

La commune de St Igest verse tous les ans à la communauté de communes une allocation de compensation d'un montant de 32 181 € pour toutes les compétences transférées.

Revêtements : Mas de Roumec/Bouysses/Albrespic/Roucas et allées du cimetière

Curage de fossés, passages busés : Mas de Roumec/Albrespic/Burgayras et Froment

Urbanisme 2018

- ◇ 2 permis de construire
- ◇ 12 certificats d'urbanisme

Etat-civil 2018

Naissances à Villefranche de Rouergue :

- ◇ Ellie FOURCADE des landes
- ◇ Lucas NOEL du lotissement du Causse

Mariage à La Capelle Balaguier de Rémi GARDELLE et Laetitia AFRICAIN du Bourg

Décès : aucun

Listes électorales

- ◇ inscrits au 31/12/2018 : 157

Tarifs salle des fêtes

	Habitants de la	Associations de la	Habitants et Associations
Salle sans chauffage	120 €	100 €	240 €
Salle avec chauffage	140 €	100 €	260 €
1/2 journée	60 €	60 €	60 €

Cautions pour les associations et personnes hors commune : 300 €

Le prix de la location comprend le nettoyage par une entreprise spécialisée.

Ouverture déchetterie

lundi : 14h - 18h

du mardi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Samedi : 8h - 13h

Distribution des sacs poubelles

Venez récupérer les sacs poubelles noirs et jaunes une fois par an, à la date de votre choix. Ils sont gratuits.

Interdiction de brûler

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut-être appliquée (article 131-13 du code pénal).

Des dérogations peuvent être accordées par le Préfet dans certaines conditions : les brûlages agricoles pour raisons agronomiques ou sanitaires et l'écobuage.

Entretien des ruisseaux

L'entretien des ruisseaux est une obligation des propriétaires riverains. Ils doivent nettoyer et enlever ce qui peut gêner l'écoulement de l'eau.

Lutte contre les nuisibles

Pour aider les apiculteurs dans leur lutte contre le frelon asiatique, merci de signaler en mairie la destruction des nids.

Des informations sont disponibles en mairie.

Démarches administratives

- ◇ Depuis mars 2017, les demandes de cartes d'identité se font à la mairie de Villefranche et non plus à la mairie du domicile.
Prendre rendez-vous au 05.65.65.16.20
- ◇ Les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs sont obligatoires. Informations et document à remplir sur www.service-public.fr (rubrique : papiers-citoyenneté)
- ◇ Demandes de cartes d'immatriculation et permis de conduire :
Informations sur www.demarches.interieur.gouv.fr
Ou se rendre à la Sous-Préfecture pour une aide sur internet
Ouvert du lundi au vendredi : 9h-11h30 et 13h30-16h30
- ◇ Inscription sur les listes électorales avant le 31 mars 2019 pour voter à partir de 2019.
Pour les nouveaux habitants, passer à la mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.
- ◇ **Attention : inscription obligatoire en mairie pour tous les jeunes à leur date anniversaire des 16 ans.**

Associations de la commune

Club des jeunes

Président : Rémi GARDELLE

Société de chasse

Présidente : Corinne GARDELLE

ADL

Co-présidentes : Françoise CECCATO et Colette GALTIER

Coopérative de distillation

Président : Jean-Paul FAYRET

Joindre Patrick ALLEMAND 06.35.94.79.20/05.65.65.87.59

CUMA

Président : François SALLES

Sauvetages en musiques

Président : Hugues ALBOUY

Communauté de Communes du Grand Villefrancois

Bâtiment Interactis

Chemin de treize pierres à Villefranche de Rouergue

Tél accueil : 05.65.65.08.01

Permanences conseiller départemental

◇ 1 fois par trimestre à la mairie de Saint-Igest

◇ Tous les mercredi matin à Villeneuve

jean-pierre.masbou@aveyron.fr

Contrôle assainissement non collectif

A partir du 1er janvier 2019, contacter la communauté de communes du Grand Villefrancois. Tél : 05.65.65.08.18

Un contrôle est obligatoire pour la vente ou la rénovation de bâtiments d'habitation.

Elections 2019

- ◇ 26 mai : Européennes

Projets 2019

Rénovation thermique salle des fêtes

- ◇ Nouveau chauffage avec pompe à chaleur.

Création site internet pour informer et communiquer avec les habitants ou toute personne qui souhaite connaître notre commune.

Adressage

Objectif de donner une adresse avec un numéro et un nom de route pour tous les bâtiments de la commune.

Festivités 2019

- ◇ Quine de la chasse : 12 janvier
- ◇ Repas de la chasse (moules/frites) : 23 mars
- ◇ Fête Votive : 2° week-end de juillet
- ◇ Pèlerinage : dernier week-end de septembre
- ◇ Après-midi châtaignes-cidre : 3° week-end d'octobre
- ◇ Soirée beaujolais Société de Chasse : 3° samedi de novembre
- ◇ Téléthon : 1er week-end de décembre

Etude PLUi

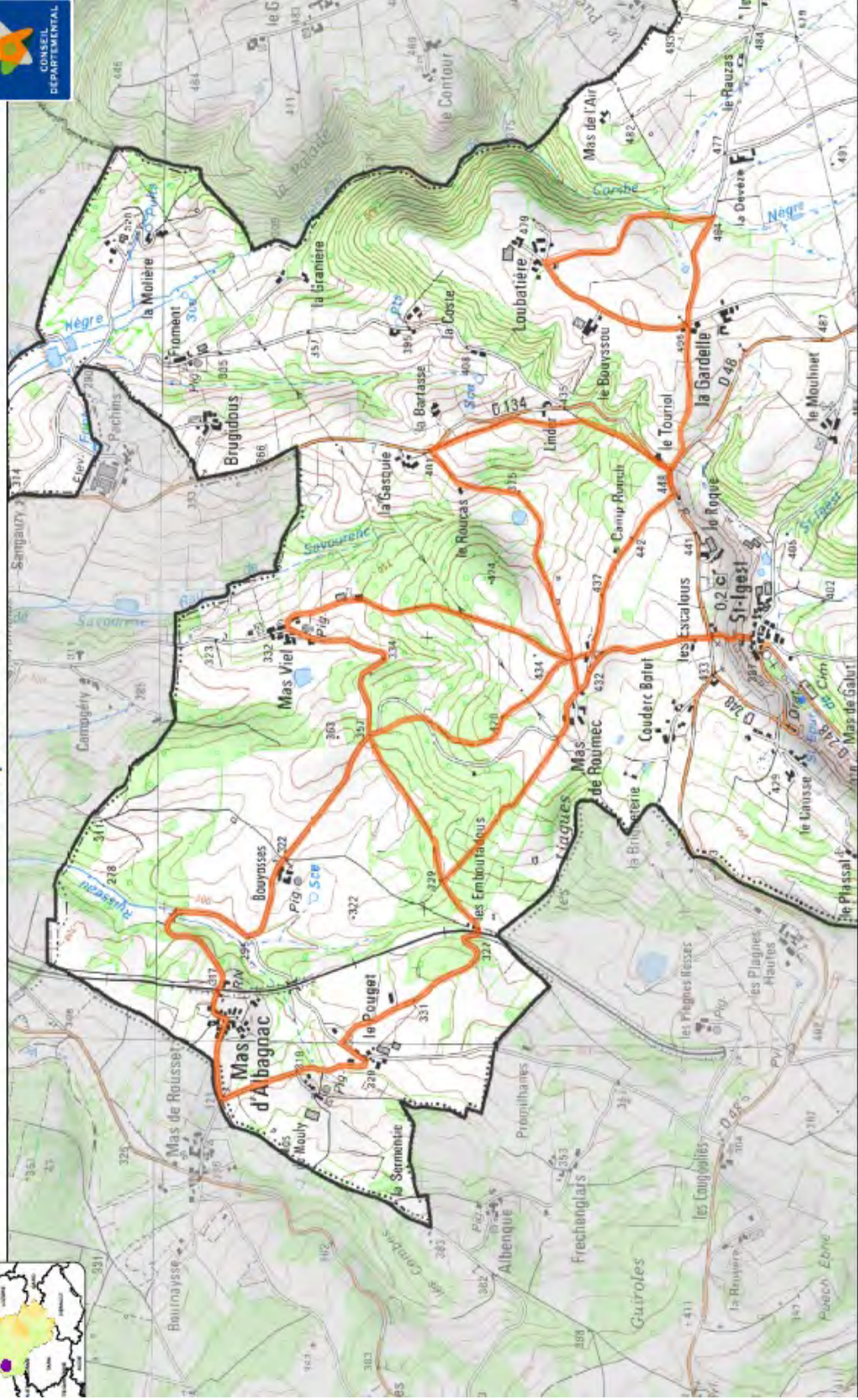
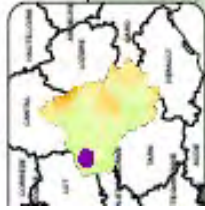
L'étude pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est lancée. Le PLUi permettra de définir les différentes zones de la commune (constructibles, agricoles, naturelles...).

Réunion avec les agriculteurs : 18 janvier 2019 salle de réunion de la mairie de St Igest.

Des convocations individuelles seront envoyées.

Présence très importante pour parler d'éventuels projets et prendre connaissance des étapes de l'élaboration des zones du nouveau plan d'urbanisme.

COMMUNE DE SAINT-IGEST Inscription au PDIPR



Echelle : 1:18 000

0 650 1300 Mètres

Copyright IGN - CD12 - Date : Décembre 2018